

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

séance du Lundi 27 juin 2022

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT(pouvoir à C.MATHIEU) - Y .BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY -
S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN(pouvoir à A.DELEBARRE-TESSÉDRE) - G.BLANCHARD-
DOUCHAIN - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN -
A.DELEBARRE-TESSÉDRE - J-M.QUERE - H.LAHYANI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) -
H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX(pouvoir à F.POIDEVIN) -
C.CHATELAIN - M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN
FAY(pouvoir à F.JOLY) - P.CERVI - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - F.KARIMET -
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Yves ROBIN, Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Marie-Michelle PASCUAL

RAPPORTEUR **Sophie ETIENNE-CHARLES**

- 21 -

Associations culturelles - Subventions 2022

date de convocation
au conseil municipal Lundi 20 juin 2022

Mes chers collègues,

Dans le cadre de l'attribution des subventions de fonctionnement, les associations culturelles ont présenté des projets d'animation ou de partenariat qui ont retenu notre attention en raison de leur qualité ou de l'intérêt qu'ils présentaient. Je vous propose donc d'aider financièrement ces associations à la réalisation de ces projets.

AUSI, MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS CULTURE ET FINANCES AYANT ETE ENTENDUES ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. ATTRIBUER les subventions de fonctionnement :

- Amis de la cathédrale et de l'Église Saint-Martin :	500,00 euros
- Amis des Orgues :	300,00 euros
- Atelier Mosaïque :	120,00 euros
- Laon Jazzy Big Band :	500,00 euros
- Brass Band du Laonnois :	500,00 euros
- Caveà à Musique :	3200,00 euros
- Société Laonnoise et Axonaise de Paléontologie :	100,00 euros
- La Villanelle :	500,00 euros
- Zoom Laonnois :	350,00 euros
- Ciné-jeune de l'Aisne :	4000,00 euros

2. ATTRIBUER les subventions exceptionnelles :

- Amis des orgues	500,00 euros
- Laon Jazzy Big Band	500,00 euros
- Brass Band du Laonnois	1500,00 euros
- Jazz'titudes	1100,00 euros
- Festival de musique	1100,00 euros
- Cuivre naturels	1100,00 euros

TOTAL 15 870,00 euros

3. DIRE que ces sommes seront prélevées sur l'enveloppe globale de subventions culturelles inscrite au budget primitif 2022.

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

<p>AFFICHE EN MAIRIE LE 29 JUN 2022 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE 29 JUN 2022 CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU 29 JUN 2022</p>  <p>LE MAIRE, Eric DELHAYE</p>	<p>LE PRESIDENT DE SEANCE,</p>  <p>Eric DELHAYE</p>
--	---